



Introduction

La piété mariale de Benoît XV

Ernest Lemieux, ptre

Volume 9, numéro 2, 1953

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1019882ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1019882ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Laval théologique et philosophique, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Lemieux, E. (1953). Introduction : la piété mariale de Benoît XV. *Laval théologique et philosophique*, 9(2), 161–162. <https://doi.org/10.7202/1019882ar>

Tous droits réservés © Laval théologique et philosophique, Université Laval, 1953

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Introduction

LA PIÉTÉ MARIALE DE BENOÎT XV

LE règne de ce Pontife, si on le situe en regard de ses prédécesseurs immédiats et de ses successeurs, a été de courte durée (1914-1922). Aussi bien les documents qui font foi de son enseignement sur la Mère de Dieu et de sa dévotion envers elle sont-ils peu nombreux.

Ils suffisent toutefois à nous faire connaître les pensées et les sentiments de son âme, ceux-là mêmes qu'il a cultivés durant les années de son enfance, de sa jeunesse cléricale et de son épiscopat.

Il a été le premier pontife romain à visiter le sanctuaire de Lourdes avant son accession au Siège de Pierre. Il le rappelait dans une lettre adressée, le 24 septembre 1914, à Son Excellence M^{re} Schæffer : « Nous aimons, non sans une sorte de vive nostalgie, à Nous en souvenir : l'an dernier (1913), il Nous fut donné de passer quelques jours auprès de ce très illustre sanctuaire de l'Immaculée Mère de Dieu, et d'y goûter, dans une suite ininterrompue de cérémonies solennelles, des consolations d'une suavité que Nous n'avions pas encore ressenties. Aussi désirions-Nous retourner le plus tôt possible à Lourdes, ce Trône des miséricordes de Marie. Mais puisque il a plu au Dieu tout-puissant de Nous élever sans mérite de Notre part au faite du Siège Apostolique, contentons-Nous de la consolation d'avoir fait une fois ce Pèlerinage qu'aucun de Nos Prédécesseurs n'avait encore eu le bonheur d'accomplir. »

Pie XI a rendu à la piété mariale de Benoît XV un éloquent témoignage. Dans une lettre au cardinal Gasparri, en date du 17 août 1922, il rappelait ce que le saint Pontife avait fait pour restaurer le sanctuaire de Lorette, après l'incendie qui l'avait récemment dévasté. « Plus que tous, Notre Prédécesseur d'heureuse mémoire, Benoît XV, fut vivement affecté par cette nouvelle, à tel point qu'il ne put se résigner à voir une si sainte image définitivement ravie au monde chrétien et particulièrement à cette ville de Lorette que Dieu avait choisie entre toutes pour donner, en quelque sorte, l'hospitalité à la sainte Maison de Nazareth. Aussi, pressé par son ardente dévotion envers la glorieuse Mère de Dieu, il ne lui suffit pas de verser libéralement une somme considérable pour la restauration du sanctuaire incendié, il voulait de plus orner la demeure terrestre de la sainte Famille d'une nouvelle image, autant que possible semblable à l'ancienne. Ce vœu, recueilli par Nous comme un legs sacré, Nous Nous sommes empressé d'en poursuivre l'exécution . . . »

Un autre geste qui révèle bien la dévotion de Benoît XV envers Marie : le cadeau qu'il fit, à l'église de l'Immaculée-Conception de Washington, d'une très belle mosaïque représentant la Vierge dans l'éclat de son unique et extraordinaire privilège : « elle sera le signe, écrit le Saint-Père, de Notre piété envers Marie Immaculée » (Lettre aux cardinaux, archevêques et évêques des États-Unis, le 10 avril 1919).

Le pontificat de Benoît XV s'est ouvert avec le premier conflit mondial de 1914. On sait toutes les tentatives faites par le regretté Pontife en vue d'obtenir la cessation de cette lutte fratricide et des ruines sans nombre qu'elle entraîne avec elle.

Dès le début des hostilités, le Pape prescrivit des prières pour la paix, entre autres, une supplique composée par lui-même et qui se termine par cette invocation à Marie : « Vous aussi, ô Vierge très sainte, comme vous le fîtes en d'autres temps de terribles épreuves, aidez-nous, protégez-nous, sauvez-nous » (10 janvier 1915).

Le 5 mai 1917, dans une lettre au cardinal Gasparri, le Saint-Père écrit ces lignes qui sont une véritable profession de foi et de confiance en Marie : « Et puisque toutes les grâces que l'Auteur de tout bien daigne accorder aux pauvres descendants d'Adam sont, par un amoureux dessein de sa divine Providence, dispensées par les mains de la Vierge très sainte, Nous voulons que, plus que jamais en cette heure redoutable, se tourne vive et confiante vers l'auguste Mère de Dieu la demande de ses enfants très affligés. En conséquence, Nous vous chargeons, Monsieur le cardinal, de faire connaître à l'épiscopat du monde entier Notre ardent désir que l'on recoure au Cœur de Jésus, trône de grâces, qu'à ce trône on recoure par l'intermédiaire de Marie. Dans ce but, Nous ordonnons que, à partir du premier de juin prochain, soit définitivement ajoutée aux litanies de Lorette l'invocation : REGINA PACIS — ORA PRO NOBIS . . . »

Tels sont quelques-uns des reflets de la dévotion du saint Pontife envers la Mère de Jésus et notre Mère.